

PLUI Bouzonvillois Trois Frontières – PCAET Bouzonvillois

PATRIMOINE NATUREL

GROUPE DE TRAVAIL

25/02/2022 | Bouzonville





OBJECTIFS DE LA RÉUNION

- **Présentation des premiers éléments du diagnostic (appui sur les études existantes)**
- **Echanges sur les enjeux réglementaires, notamment pour délimiter les espaces sensibles et échanger sur l'articulation entre agriculture/stratégie foncière et TVB**
- **Articulation des mesures du PCAET avec la préservation des espaces naturels (prairies et forêt)**

SOMMAIRE

1. RAPPEL DES OBJECTIFS BIODIVERSITÉ DU SRADDET ET DU SCOTAT
2. OCCUPATION DU SOL DE LA CCB3F
3. PATRIMOINE NATUREL : TVB, ENJEUX, ACTIONS
4. TRAME BLEUE : ÉTUDE ZONES HUMIDES
5. IMPLICATION RÉGLEMENTAIRE/ZONAGE
6. ARTICULATION PCAET



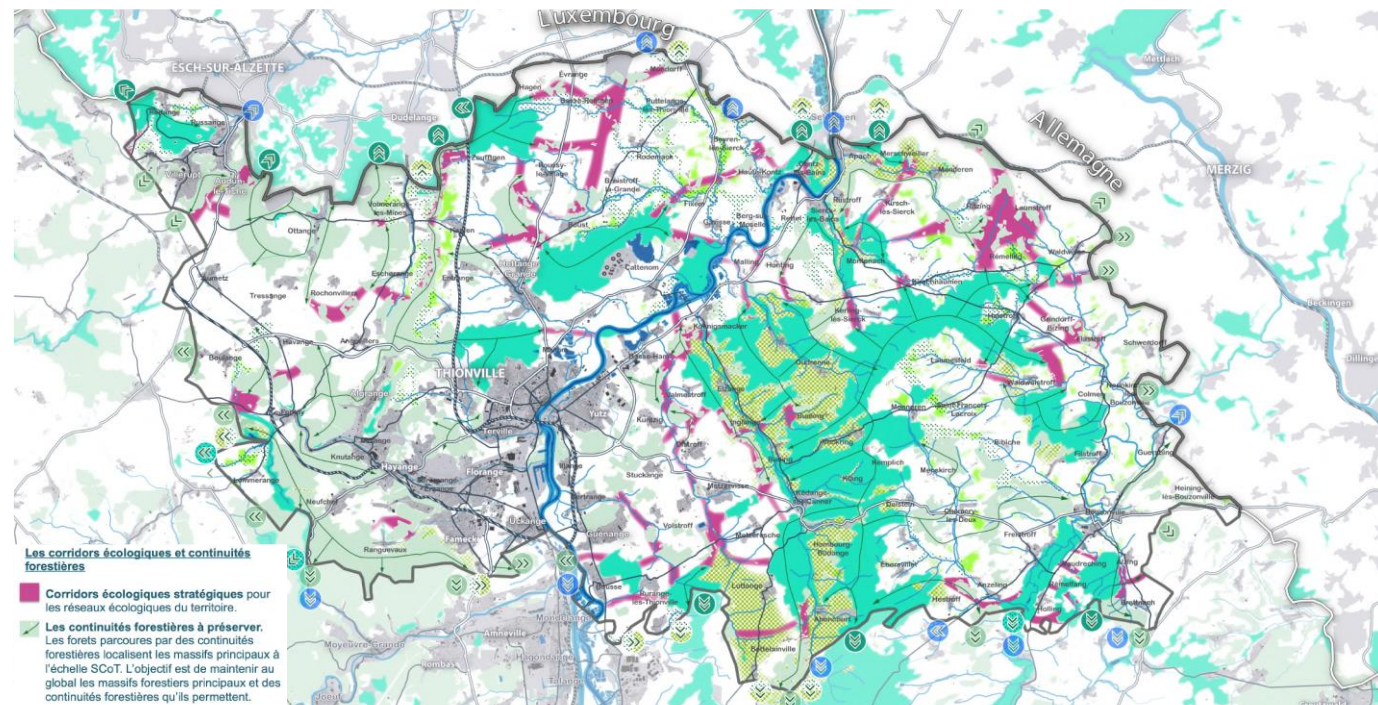
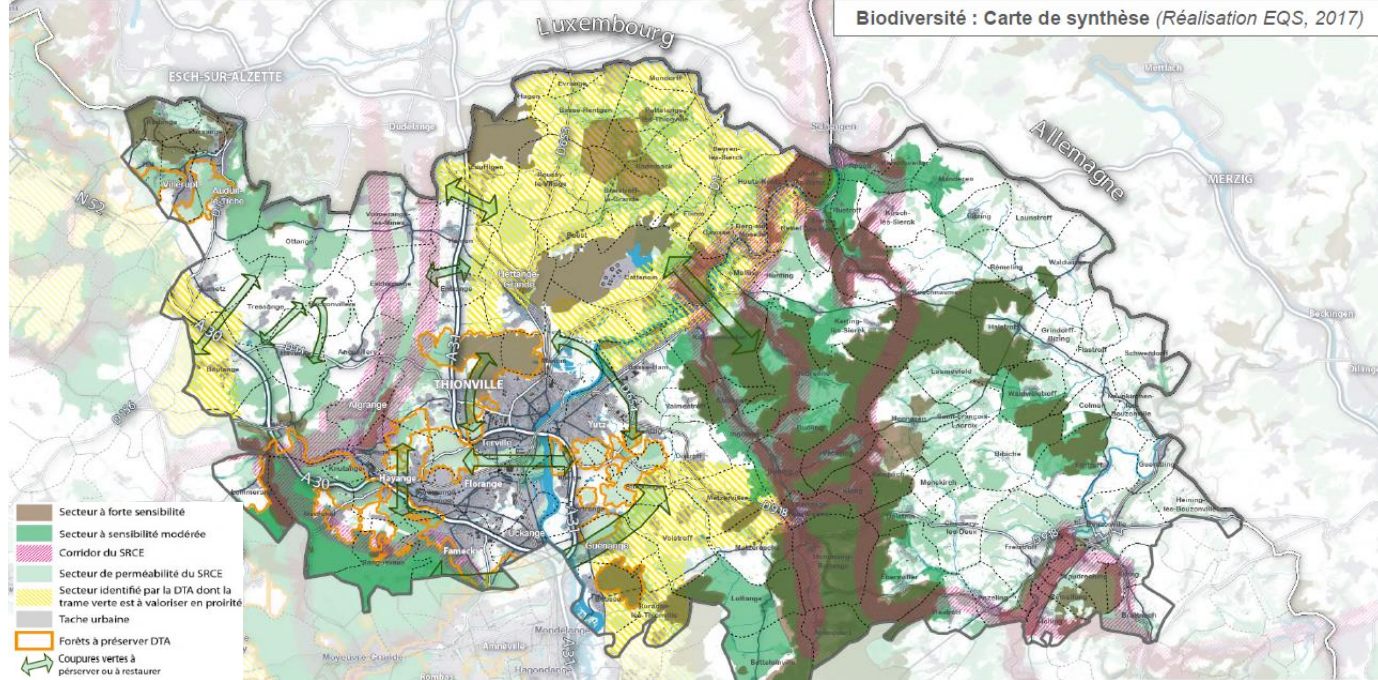
OBJECTIFS SCOTAT ET SRADDET

▪ Rappel SRADDET:

- » Décliner localement la TVB
- » Préserver et restaurer la TVB
- » Préserver les zones humides inventoriées
- » Réduire les pollutions diffuses sur les aires d'alimentation de captage
- » Réduire les prélèvements d'eau

▪ Rappel SCoTAT:

- » Reconnaître et protéger l'intégrité écologique des réservoirs de biodiversité
- » Protéger les zones humides, les cours d'eau et leurs espaces de fonctionnement
- » Préserver des corridors stratégiques pour les réseaux écologiques du territoire
- » Maintenir une perméabilité environnementale forte des espaces
- » Développer la nature en ville



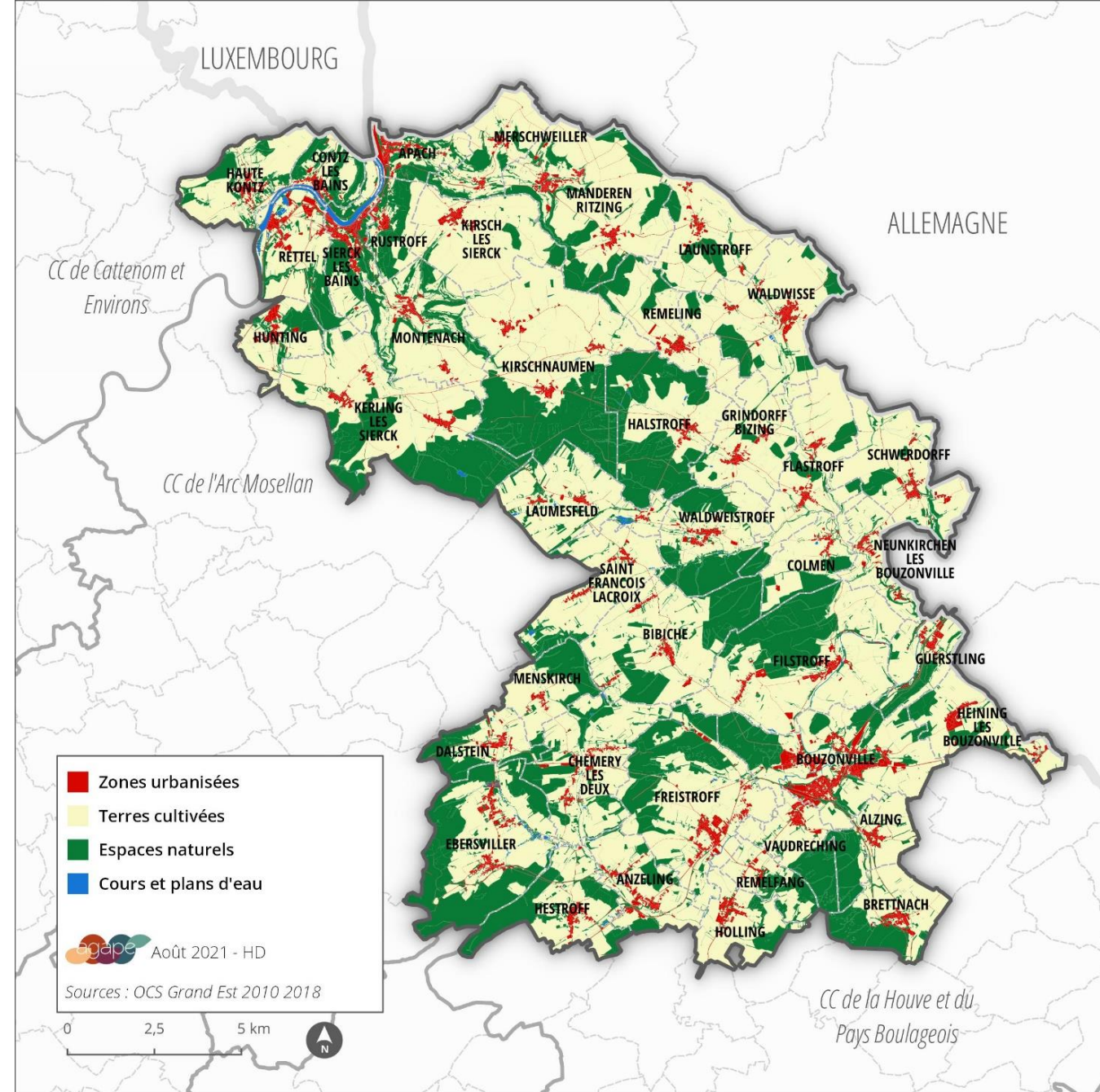
OCCUPATION DU SOL

■ En 2019 (données OCS GE)

- » 1 541 ha urbanisés (4,5%)
- » 20 484 ha d'espaces agricoles (60%)
- » 9 980 ha de forêt (30%)

■ Entre 2010-2019

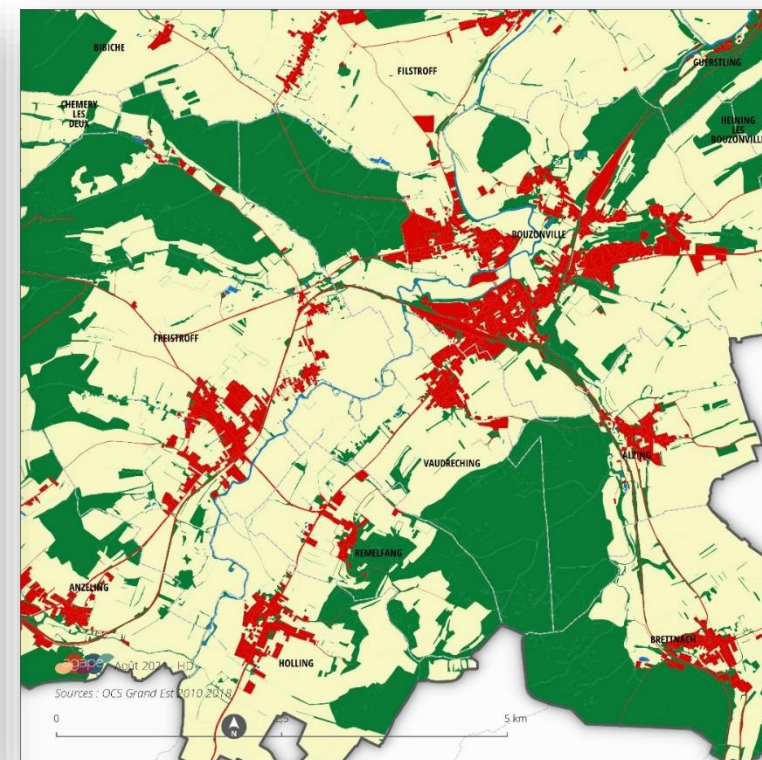
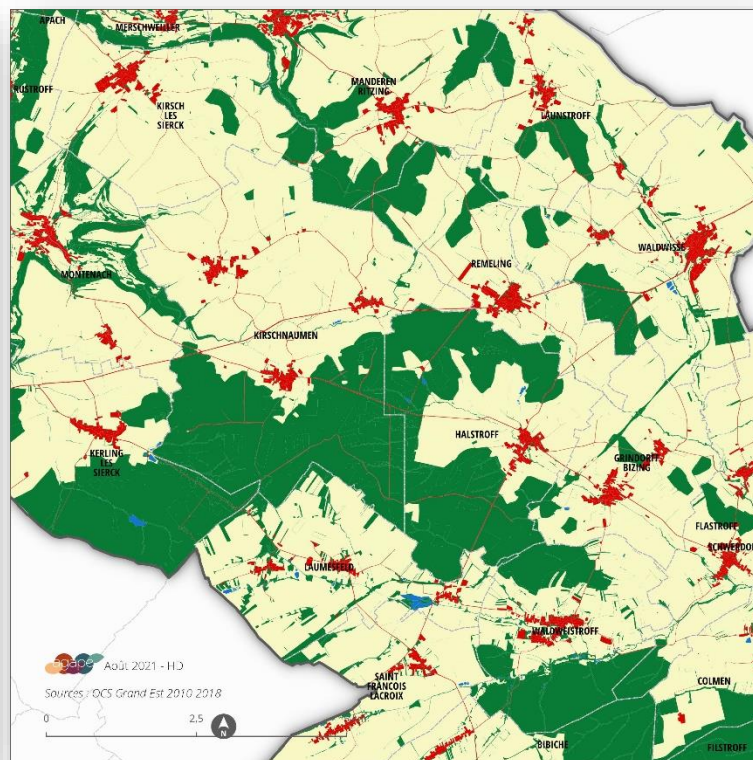
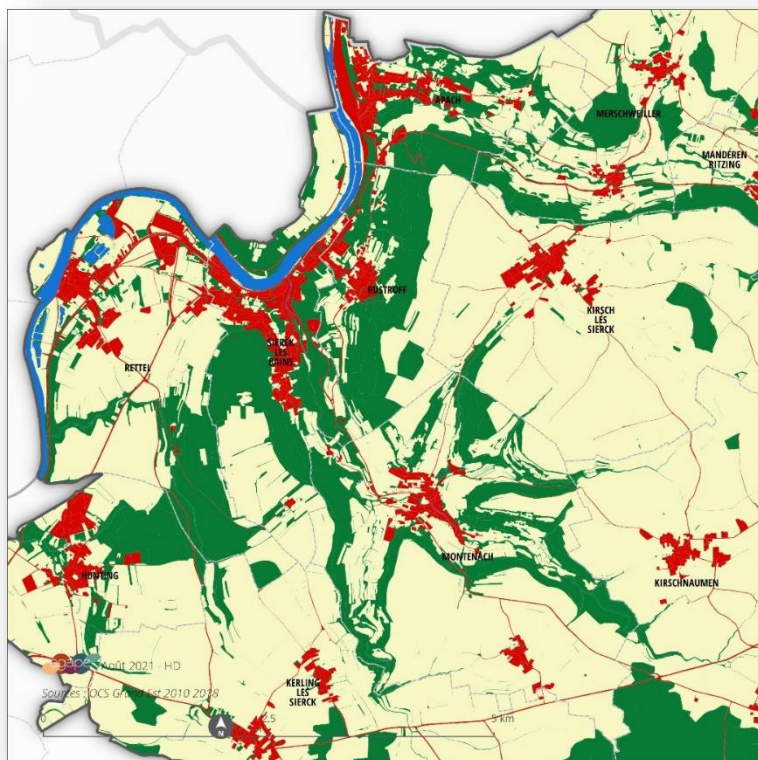
- » 129 ha plus d'artificialisation (+5%)
- » 89 ha consommation des espaces agricoles
- » 71 ha consommation de forêt



OCCUPATION DU SOL

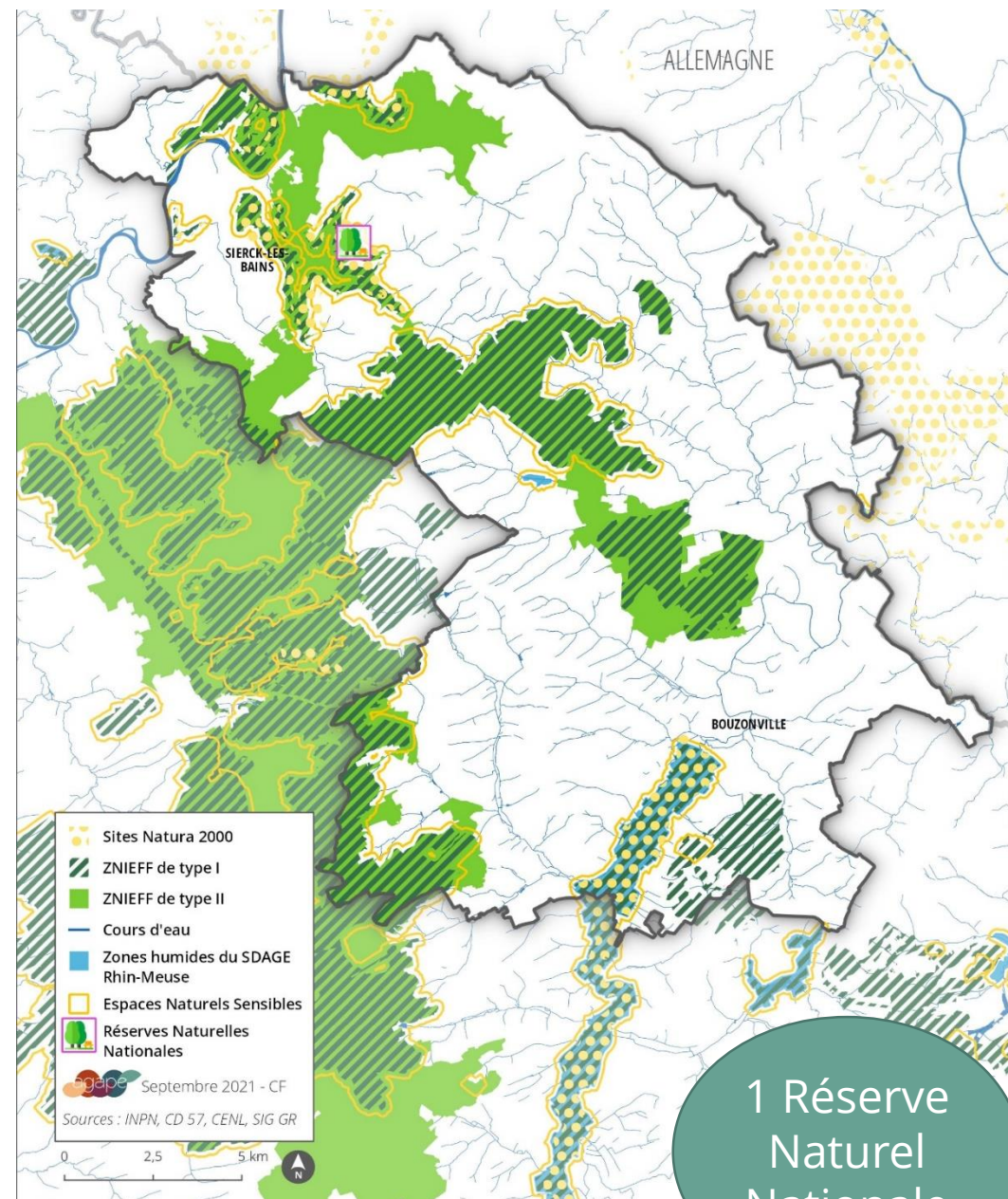
- Les espaces agricoles sont dominants sur tous les secteurs
- Les espaces artificialisés sont dispersés sur le secteur du plateau contrairement au Sierckois où ils sont concentrés le long de la frontière et de la vallée de la Moselle formant un continuum entre Apach et Rettel et sur le Bouzonvillois autour de Bouzonville et le long de la Nied.

	Part des espaces artificialisés (%)	Part des espaces agricoles (%)	Part des espaces naturels (%)
Secteur Sierckois	8,9	60,6	30,5
Secteur du plateau	4,6	61,6	33,8
Secteur Bouzonvillois	8,0	59,4	32,6



PATRIMOINE NATUREL DE LA CCB3F

- **La Moselle et la Nied**
 - » Le ruisseau de Montenach, Manderen, l'Altbach, Rémel, Bibiche, Géling, l'Anzeling, l'Ohligbach, l'Esbach
- **13 512 ha de ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)**
 - » 13 ZNIEFF type 1 et 1 ZNIEFF type 2 (soit 40% de la surface du territoire qui a été inventoriée)
 - » Des ENS sont venus renforcer certaines ZNIEFF de type 1
- **Sites NATURA 2000**
 - » 1 983 ha répartis entre la Vallée de la Nied Réunie et les Pelouses et Rochers du Pays de Sierck
 - » De nombreuses zones Natura 2000 transfrontalières All et Lux
- **Réservoirs de biodiversité d'intérêt local**
 - » Les mares (inventaire du CENL) ;
 - » Les petites zones humides (études du Bassin Versant de la Nied) ;
 - » Les vieux vergers ;
 - » Les ensembles de prairies pâturées ;
 - » Les petits boisements et les haies...



TVB LOCALE

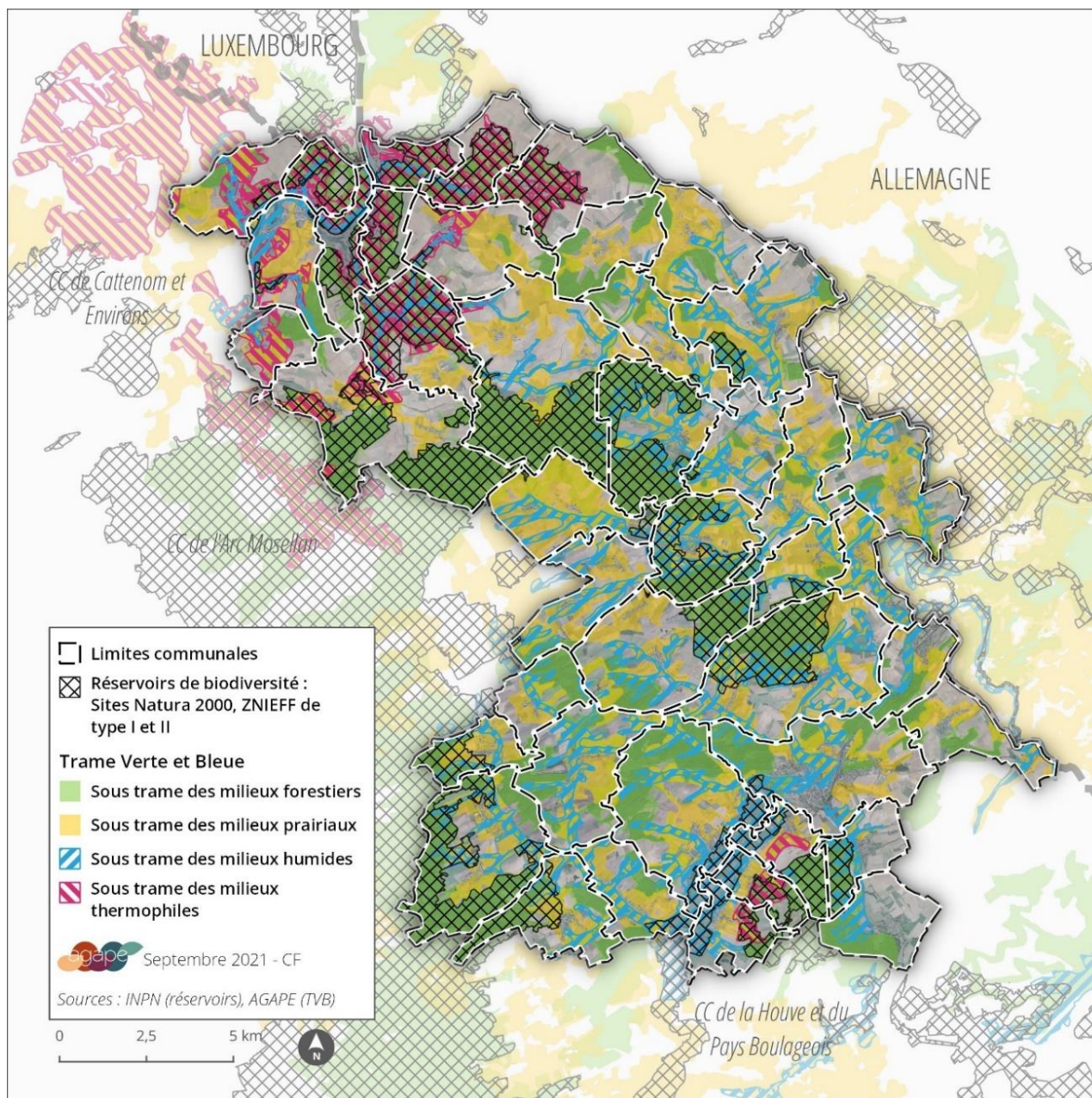
■ Rappel des continuités SRADDET et SCoTAT:

- » Continuité entre Vallée de la Nied et forêt de Vaudreching et dans l'ensemble entre tous les massifs boisés ;
- » Le SCoTAT n'identifie pas de continuités pour les milieux thermophiles ni pour les milieux prairiaux, mais une connectivité de milieux perméables (milieux favorables aux déplacements des espèces) ;
- » Continuités des zones humides le long de la Moselle.

■ La trame Verte et Bleue locale montre que l'ensemble des réservoirs de biodiversité sont reliés entre eux par des corridors forestiers, humides ou prairiaux.

- » Les continuités thermophiles sont fortement liées au secteur de Montenach avec ses paysages de coteaux et ses reliefs karstiques, avec une particularité sur la vallée de la Nied où certains terrains s'y prêtent également.

■ Cependant les enjeux de préservation et de renaturation peuvent être un peu différents suivant les secteurs



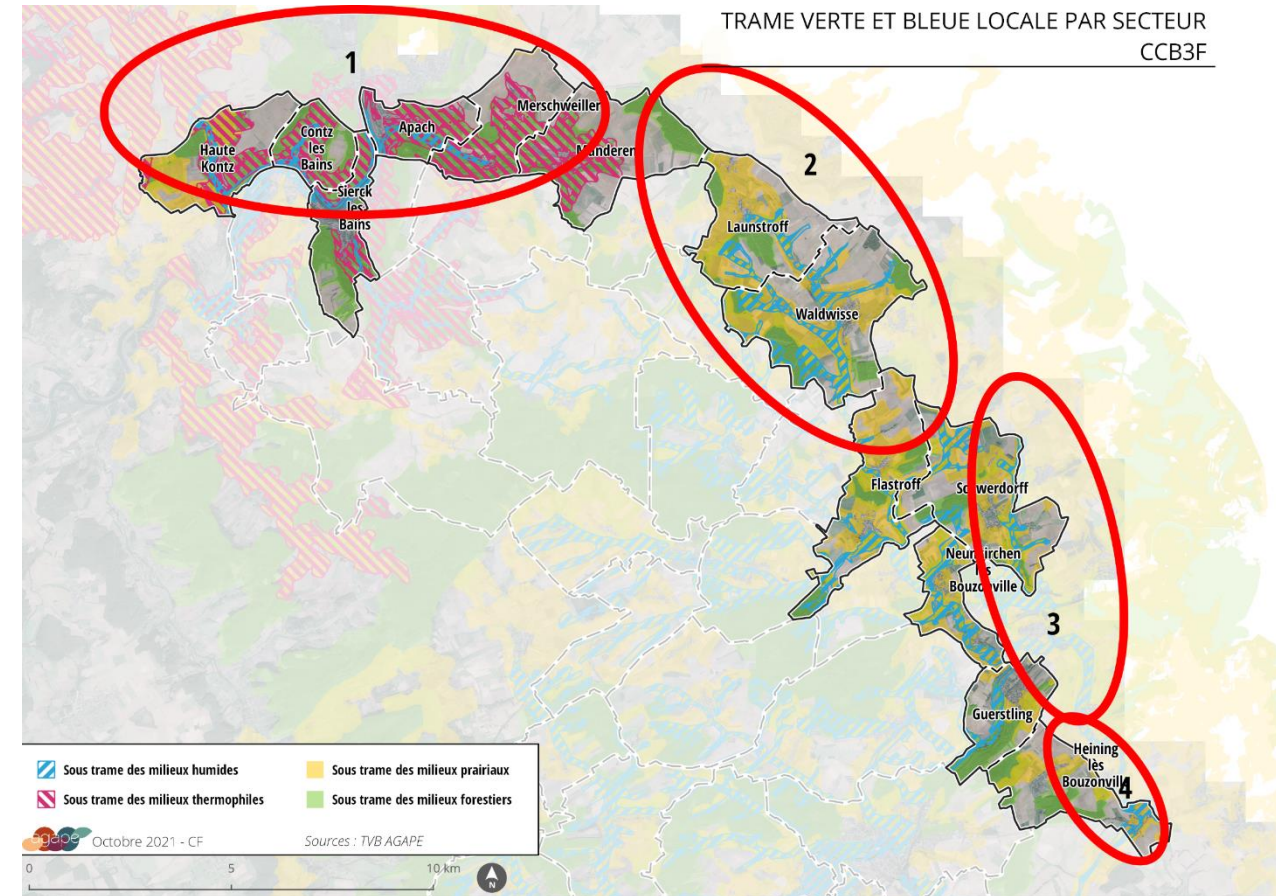
ZOOM SUR LES ENJEUX TVB TRANSFRONTALIERS ET LA VALLÉE DE LA NIED

La bande frontalière :

- » Continuités thermophiles et activités viticoles le long de la Moselle vers Schengen ;
- » Préserver et renaturer les berges de la Moselle pour assurer la continuité des milieux humides vers Schengen ;
- » Fragilité des continuités des milieux prairiaux sur le plateau agricole entre Waldwisse, Launstroff et Mettlach ;
- » Renforcer les continuités forestières de Manderen et Waldwisse qui reposent sur une continuité en « pas japonais » ;
- » Continuité le long de la Nied : la protection et l'amélioration fonctionnelles des zones humides ainsi que son affluent l'Ihnbach.

La vallée de la Nied :

- » A l'amont: C'est un site en zone Natura 2000, peu impacté par les infrastructures, à la fois réservoirs de biodiversité et corridors écologiques ;
- » En aval de Bouzonville, la Nied est « moins connue » et considérée comme une continuité des milieux humides, même si il n'y a plus les vastes prairies humides comme sur la zone Natura 2000.

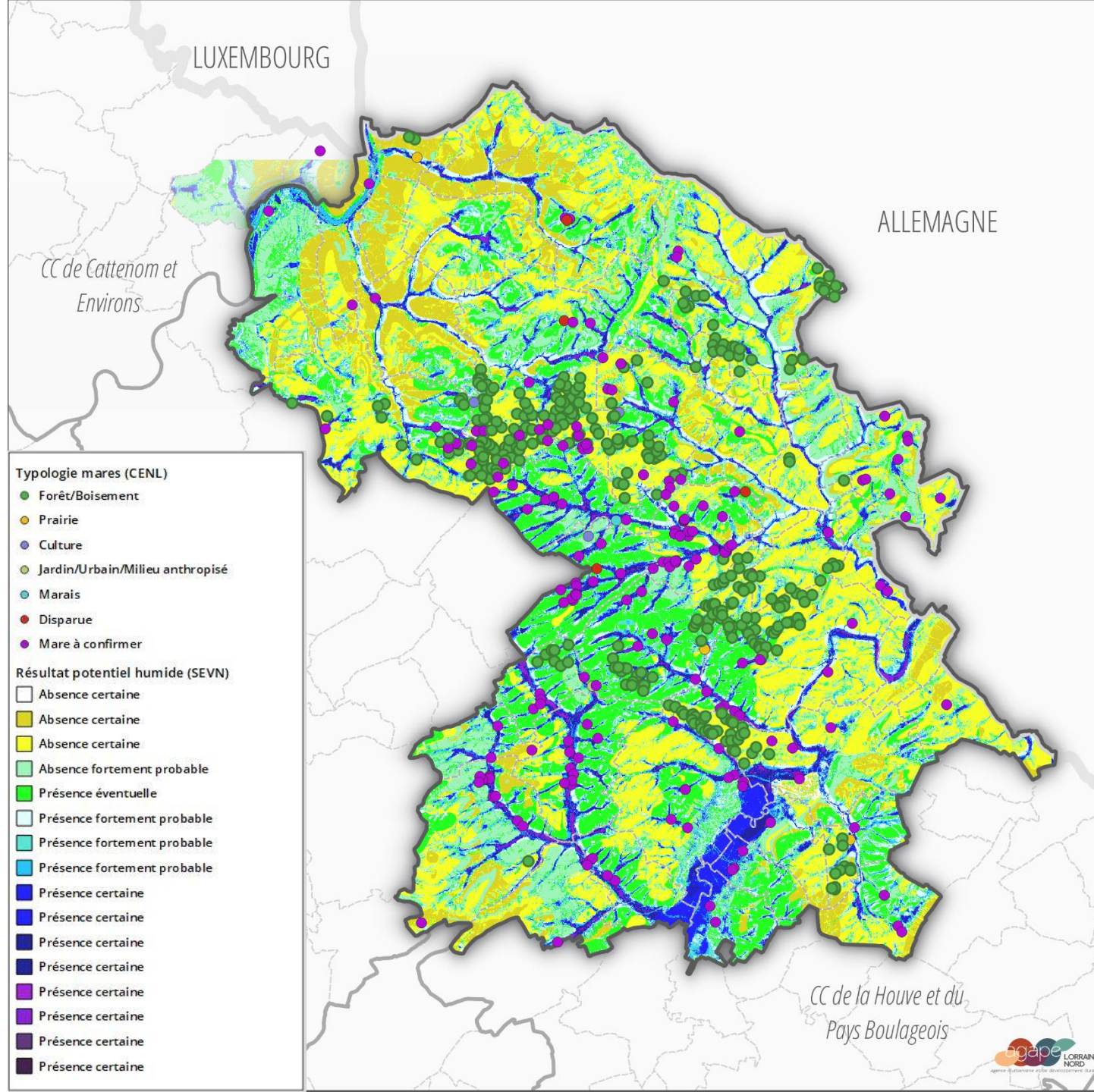


ACTIONS ET PROJETS EN COURS « TVB LOCALE »

- **Programme d'actions sur la valorisation de la trame verte et bleue du bassin versant de l'Anzeling et du bassin versant du Remelbach**
 - » Ingénierie et portage par la CCB3F et les communes, avec l'appui du CAUE Moselle et la chambre d'agriculture de la Moselle en partenariat avec le syndicat eaux vives 3 Nied.
- **Programme étude d'actions autour de la vallée de la Nied**
 - » Sur la connaissance des milieux ;
 - » Son fonctionnement TVB et ses usages sociaux et économiques ;
 - » Sa situation foncière ;
 - » Sa valorisation en lien avec les communes et le syndicat des eaux vives des 3 Nied.
- **Articulation du programme de « renaturation du cours d'eau Manderen » avec le fonctionnement écologique de la trame verte et bleue de la Vallée.**
 - » En partenariat avec le syndicat des bassins versants mosellans rive droite
- **Une réflexion sur la sensibilisation/animation des continuités écologiques sera étudiée avec la Maison de l'Environnement à Montenach.**

TRAME BLEUE: ÉTUDE DES ZONES HUMIDES

- L'élaboration d'une étude ZH sur le bassin versant de la Nied et de la Moselle est en cours pour :
 - » Avoir une meilleure connaissance des zones humides du territoire
 - » Ajuster les secteurs à urbaniser en connaissance de cette étude
- Les données des mares (CENL) :
 - » Enjeu sur les mares forestières situées dans les réservoirs de biodiversité
 - » Beaucoup de mares qui restent à confirmer
- Ces données permettent d'affiner la Trame Bleue communautaire et d'intégrer les enjeux sur l'eau dans le PLUi.





ZONAGE ET REGLEMENT DU PLUI

- **Classement en zone N (naturelle) avec possibilité de sous-secteurs**

- » **Constructibilité limitée dans toutes les zones, à moduler selon contexte (jardins, boisements, cœur de biodiversité, zone de loisirs...)**

- **L'élément patrimonial paysager ★★★★★**

- Identifié sur le zonage par les symboles
- Objectif: préserver les éléments paysagers (haie, arbre remarquable, ripisylves, etc)
- Prescriptions règlementaires telles que:
 - Destruction interdite, sauf en cas de risque pour salubrité ou de sécurité publique
 - Percement de haie autorisé pour accéder à une parcelle ou une unité foncière ou en cas de recomposition écologique

- » **Impacts de ces préservations : application d'un régime de déclaration préalable en cas de travaux**

LES ENJEUX ET CE QU'ILS IMPLIQUENT...

Enjeux pour le PADD

- **Préserver les milieux naturels : patrimoine rural et caractéristiques rurales (mur de pierre, fermes inventoriées, façade remarquable de ferme), haies et vergers, les mares, jardins familiaux, chemins ruraux & itinéraires piétons**
- **Maintenir les identités villageoises et valoriser les espaces verts et les éléments naturels (vergers, cours d'eau, jardins...) en les intégrant dans l'aménagement**
- **Préserver les continuités écologiques (réservoirs de biodiversité et corridors)**
- **Maintenir les capacités de stockage du carbone, en lien avec les objectifs du PCAET**
- **Construire des projets de territoire autour de projets environnementaux**

Implications réglementaires (zonage, règlement)

- **Transcrire ces éléments dans le zonage par le biais d'éléments naturels/paysagers à protéger. Il sera essentiel de bien fixer le niveau de détail car cela implique un travail d'inventaire très chronophage (s'appuyer sur les connaissances actuelles)**
- **Définir des secteurs au sein des zones naturelles avec des règlements différenciés prenant en compte les spécificités (jardins, espaces de loisirs) et limitant la constructibilité**
- **Application d'une trame sur le zonage afin d'intégrer, en cas de construction, des principes définis dans les OAP TVB selon la typologie de continuité écologique**
- **Protéger les espaces naturels et stopper l'artificialisation**



DIAGNOSTIC ET ENJEUX DU PCAET

Diagnostic PCAET	Enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none">• Capacité de séquestration du carbone : 49 teqCO₂ = 39 % des émissions GES	<ul style="list-style-type: none">• Adaptation et atténuation des effets du changement climatique• Lutter contre la pollution aquatique• Reconquête de la biodiversité



PISTES D'ACTION DU PCAET

Pistes d'action	Sources
<p>Restauration des écosystèmes aquatiques</p> <p>Favoriser la résilience des forêts avec des pratiques sylvicoles durables</p> <p>Préserver les zones humides</p> <p>Favoriser la labellisation de sites bas-carbone</p>	<p>Neutralité carbone en 2050</p> <ul style="list-style-type: none">• Loi européenne sur le climat• Accord de Paris 2015• Loi relative à l'énergie et au climat



Merci de votre
attention !

*Crédit Photo:
Roeselien Raimond*

WWW.

Visitez notre site internet :
www.agape-lorrainenord.eu



Suivez-nous également sur Facebook :
Agence d'urbanisme AGAPE

